

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS.—Le verbe au mode *indicatif* affirme simplement une action ou un état *passé, présent ou futur*.

Le mode indicatif comprend *huit* temps.

*Un* pour le présent : *présent de l'indicatif*.

*Cinq* pour le passé : *imparfait, passé défini, passé indéfini, passé antérieur, plus-que-parfait*.

*Deux* pour le futur : *futur simple, futur antérieur*.

PRÉSENT DE L'INDICATIF.—On emploie le *présent de l'indicatif* :

1° Pour exprimer une action au moment où l'on parle.

Ex. : J'écris. Tu chantes. Il joue.

1° Pour exprimer une action qui se fait habituellement ou depuis un certain temps.

Ex. : On s'instruit en travaillant.

Il habite la ville depuis deux ans.

3° Pour exprimer une action qui va se faire très prochainement ; (il est alors employé pour le *futur*).

Ex. : Je pars tout de suite. Je reviens dans un instant.

4° Pour exprimer une action passée, quand on veut donner plus de vivacité au récit. (Il est alors employé pour le *passé défini*).

Ex. : Au même instant un éclair brille, la foudre éclate.

5° Dans les suppositions, lorsque le verbe de la proposition principale est au mode indicatif.

Ex. : Si tu pars, je te suis.

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.—On emploie l'*imparfait de l'indicatif* :

1° Pour exprimer une action passée faite en même temps qu'une autre.

Ex. : Je lisais lorsque vous êtes arrivé.

2° Pour exprimer une action passée qui se *faisait* habituellement.

Ex. : Les Romains *manquaient* souvent à la parole donnée.

3° Dans les suppositions, lorsque le verbe de la proposition principale est au mode conditionnel.

Ex. : Si tu travaillais, tu réussirais.

PASSÉ DÉFINI.—On emploie le *passé défini* pour exprimer une action faite dans un temps déterminé *complètement écoulé*.

Ex. : Il *voyagea* l'année dernière.

PASSÉ INDÉFINI.—On emploie le *passé indéfini* :

1° Pour exprimer une action faite dans un temps indéterminé ou dans un temps déterminé *non entièrement écoulé*.

Ex. : J'*ai achevé* mon travail. J'*ai marché* beaucoup aujourd'hui.

2° A la place du passé défini.

Ex. : J'*ai voyagé* l'année dernière.

PASSÉ ANTÉRIEUR.—On emploie le *passé antérieur* pour exprimer une action faite *immédiatement* avant une autre action passée.

Ex. : Quand il *eut gravi* la côte, il se reposa quelques instants.

PLUS-QUE-PARFAIT.—On emploie le *plus-que-parfait* pour exprimer une action passée *par rapport* à une autre également passée.

Ex. : J'*avais déjeuné* quand tu arrivais.

FUTUR SIMPLE.—On emploie le *futur simple* pour exprimer une action qui se fera dans un temps à venir.

Ex. : J'*irai* vous voir demain.

FUTUR ANTÉRIEUR.—On emploie le *futur antérieur* pour exprimer une action qui se fera dans un temps à venir, mais qui sera passée par rapport à une autre également à venir.

Ex. : J'*aurai fini* ce travail quand vous reviendrez.

(à suivre)

H. NANSOT.